

**MINISTERE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

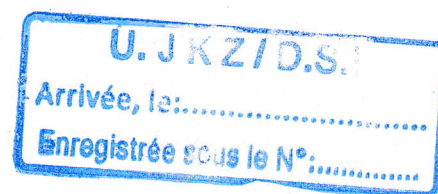
SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

**INSTITUT DES SCIENCES DU
SPORT ET DU
DEVELOPPEMENT HUMAIN**



BURKINA FASO
*La Patrie ou la Mort,
nous Vaincrons*



Ouagadougou le, 06 JUIL 2026

Communiqué n°2026- 000153 /MESRI/SG/UJKZ/P

Portant recrutement de trente-cinq (35) étudiants en première année de Master Professionnel en Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS) pour le compte de l'Institut des Sciences du Sport et du Développement Humain (ISSDH)

Année Académique 2026-2027

Dans le cadre de la formation dans le domaine des Sciences et Techniques des Activités Physiques Sportives (STAPS), l'Institut des Sciences du Sport et du Développement Humain recrute des étudiants pour le cycle de Master Professionnel.

I. OBJECTIF DE LA FORMATION

L'objectif du Master professionnel en Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS) est de former des compétences de haut niveau disposant de savoir-faire dans le domaine des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) pour l'éducation, l'encadrement et l'animation des groupes spécifiques.

II. DUREE

La durée de la formation est de deux (02) ans (M1 et M2).

III. DÉBOUCHÉS

Le diplômé de Master en APAS peut être employé dans les ministères, organisations internationales, ONG, associations, établissements d'enseignement secondaires, structures publiques ou privées ayant des besoins en ressources humaines dans le domaine de l'enseignement, de l'accompagnement et de l'animation des groupes spécifiques.

IV. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Est autorisé à présenter son dossier pour le recrutement, tout étudiant ou professionnel remplissant l'une des conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme académique niveau Licence délivré par un établissement d'enseignement supérieur reconnu par le CAMES dans le domaine des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) ;
- être titulaire d'un diplôme professionnel dans le domaine des STAPS pour les candidats disposant d'une licence dans un domaine autre que les STAPS.

V. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé comme suit :

- une demande manuscrite, non timbrée adressée à Monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO, datée et signée du candidat précisant son adresse exacte y compris ses numéros de téléphone, WhatsApp et email ;
- une copie légalisée de l'acte de naissance ;
- une photocopie légalisée de l'attestation du baccalauréat en cours de validité ou celle du diplôme du baccalauréat ;
- une photocopie légalisée de l'attestation de la Licence en STAPS en cours de validité ou du diplôme de la Licence en STAPS ou son équivalent délivré par le ministère en charge de l'enseignement supérieur ;
- une photocopie légalisée du diplôme professionnel ;
- une photocopie légalisée des relevés de notes de la licence L1, L2, et L3 ou des relevés de notes de DEUG1, DEUG2 et Licence ;
- un curriculum vitae daté et signé par le candidat ;
- une lettre de motivation précisant l'intérêt du candidat pour la formation ;
- une lettre de recommandation signée par une personne de référence issue du milieu professionnel ou académique.

VI. SOUMISSION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **25 juillet au 10 août 2026 à 23 h 59 GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site : <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) (s'il y a lieu) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais de dossiers qui s'élèvent à la somme de quinze mille cinq cents (15 500) F CFA payables sur la plateforme campusfaso par Coris Money ; Moov Money ou Orange Money.

NB : le candidat doit obligatoirement déposer son dossier physique avec la quittance de paiement après la validation de sa candidature sur Campusfaso. Ce dossier physique sera reçu à la Direction Académique de l'Institut des Sciences du Sport et du Développement Humain sise à Gounghin à l'ouest du stade du 4 août. Ce dossier est obligatoire pour l'admission du candidat à la formation.

VII. MODE DE RECRUTEMENT ET INSCRIPTION

Le recrutement se fera par examen de dossiers suivi d'un entretien oral. Une commission pédagogique créée à cet effet par arrêté du président de l'université se chargera d'examiner les dossiers de candidature et de sélectionner les candidats. Les candidats sélectionnés seront déclarés admis.

VIII. FRAIS D'INSCRIPTION ET DE FORMATION

Master 1		
Désignation	Nationaux et ressortissants zone UEMOA	Etrangers hors zone UEMOA
Frais d'inscription administrative	50 000	250 000
Frais de formation	600 000	600 000
Total à payer	650 000	850 500
Master 2		
Désignation	Nationaux et ressortissants zone UEMOA	Etrangers hors zone UEMOA
Frais d'inscription administrative	50 000	250 000
Frais de formation	600 000	600 000
Total à payer	650 000	850 000

NB : L'admission au test ne donne pas droit à une bourse d'études, ni à une intégration dans la fonction publique burkinabè.

Pour tout renseignement, prendre attache avec :

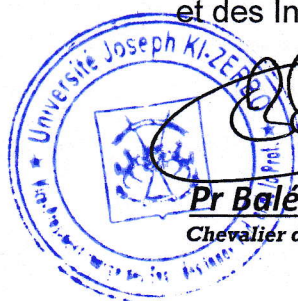
Dr NANA/ZONGO Brigitte, +22670132248, brigitte.nana@ujkz.bf

M. PARE Ali, +226 70659939, pareali8@gmail.com

Dr SAWADOGO Amidou, 70990266, sawa.amidou@gmail.com

Dr OUEDRAOGO Payaïssédé Salfo, 70 14 76 12, Salfop.ouedraogo@ujkz.bf

P/le Président et par délégation,
Le Vice-président chargé des Enseignements
et des Innovations pédagogiques



Pr Balé BAYALA

Chevalier de l'Ordre des palmes académiques

Diffusion :

Trois (3) fois par jour pendant une semaine

leFaso.net,

trois (3) journaux

Ampliations :

- 1) DAOI
- 2) VP/EIP
- 3) AC
- 4) ISSDH
- 5) Large diffusion